



Revue européenne des migrations internationales

vol. 34 - n°1 | 2018

Mouvements migratoires d'hier et d'aujourd'hui en
Italie

El-Qadim Nora, *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union européenne*

Martine Brouillette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/9862>

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 28 décembre 2018

Pagination : 265-267

ISBN : 979-10-90426-61-0

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Martine Brouillette, « El-Qadim Nora, *Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union européenne* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 34 - n°1 | 2018, mis en ligne le 28 décembre 2018, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/9862>

Notes de lecture

El-Qadim, Nora

Le gouvernement asymétrique des migrations. Maroc/Union européenne. – Paris : Dalloz, 2015. – 507 p.
ISBN : 978-2-247-15321-3

L'ouvrage de Nora El-Qadim est issu d'une thèse de science politique s'inscrivant dans la thématique de la gouvernance extérieure des migrations de l'Union européenne, et plus précisément sur les négociations entre l'Union européenne et le Maroc pour la conclusion d'un accord communautaire de réadmission. Prenant ainsi pour point de départ de son analyse les négociations entre acteurs européens et marocains autour de la question des retours forcés de migrants en situation irrégulière vers le Maroc, l'auteur parvient ainsi à démontrer l'asymétrie au cœur des relations internationales qui se jouent sur ce terrain.

Partant du constat que les analyses précédentes sur la gouvernance externe de l'UE considèrent les pays tiers comme terrains de l'externalisation des politiques européennes (p. 22 ; et voir aussi Guiraudon et Lahav, 2000 ; Boswell, 2003 ; Geddes, 2005 ; Guild, Carrera et Balzacq, 2008 ; Bigo et Guild, 2010), il s'agit ici de déconstruire cette idée qui renforce l'objectification des « pays tiers » (dans le vocable européen, ce terme contestable fait référence aux pays situés à l'extérieur de l'Union européenne), perçus comme simples « receveurs » des politiques européennes. En se positionnant aux marges de l'objet d'étude qu'est l'Union européenne et en privilégiant la lecture du quotidien de ces négociations, il est désormais possible de lever le voile sur la capacité d'action des acteurs, les tergiversations et les effets de *feedback* qui modifient les objectifs initiaux de ces politiques, voire qui parviennent même à alimenter la reformulation des politiques européennes.

L'ouvrage interroge l'influence de l'évolution des politiques extérieures de l'Union européenne en matière de gestion des migrations sur le processus de négociation de l'accord communautaire de réadmission avec le Maroc, mais retourne ensuite la pièce afin de saisir comment les relations avec les pays tiers parviennent également à redéfinir les politiques extérieures de l'UE. Posant d'emblée l'asymétrie emblématique de ces négociations, notamment en termes de pouvoir, de ressources et de coûts politiques, la seconde dimension de la problématique de recherche s'intéresse à démontrer comment la partie la moins favorisée dans ces processus parvient tout de même à user de divers moyens pour résister aux exigences de la partie la plus favorisée. Fidèle à la méthodologie de la sociologie de l'acteur, l'auteur de cet ouvrage s'est intéressée à l'ensemble des acteurs étatiques impliqués dans ces négociations, à travers la réalisation de trois terrains d'enquête (Rabat, Bruxelles et Paris) afin de mettre en relief les relations triangulaires des négociations impliquant fonctionnaires européens, représentants des États membres de l'Union et acteurs intermédiaires des autorités marocaines.

La réadmission étant dans cet ouvrage appréhendée au croisement de deux regards, la première partie porte à l'analyse l'accord de réadmission du point de vue de l'Union européenne. La coopération européenne interagit avec les enjeux locaux et peut soulever des résistances, voire conduire à la réaffirmation de la souveraineté du pays partenaire. Avec l'objectif de contourner les réticences liées à la question des retours forcés, il est possible pour l'Union européenne de poursuivre cet objectif à travers des formes informelles de coopération. Vient alors la question de la réadmission de ressortissants de pays tiers ayant transité

par le Maroc, qui se bute quant à elle à une forte résistance des autorités marocaines et qui ne peut être qu'adressée que dans des accords formels de réadmission. Ainsi, l'Union européenne tente, par le langage de ces accords et son argumentation juridique, d'arriver à une légitimation des politiques de retours forcés en l'inscrivant dans l'ordre du droit international. Bien que l'asymétrie en matière de réadmission soit évidente entre l'Union européenne et le Maroc, le vocable de ces accords met de l'avant le principe de la réciprocité, aussi fictive soit-elle, afin de placer symboliquement les deux parties à égalité devant le droit. L'analyse d'El Qadim fait aussi état des dissensions organisationnelles, non seulement entre les États membres de l'Union européenne et la Commission européenne, mais aussi entre les différents organes de la Commission, permettant aux pays tiers de se rapprocher d'institutions partageant certaines valeurs et accroître ainsi leur poids à la table des négociations.

La seconde partie de l'ouvrage déplace la focale de l'analyse pour explorer cette fois le point de vue marocain autour de la négociation de l'accord communautaire de réadmission, et plus largement, sur la représentation marocaine de l'externalisation des politiques migratoires européennes. Les politiques européennes ont certainement une influence considérable dans le jeu politique national des pays auxquels elles s'adressent, mais elles s'inscrivent avant tout dans des objectifs politiques souverains, et peuvent devenir source de concurrences institutionnelles entre les différents acteurs étatiques. Les politiques migratoires de l'Union européenne comme du Maroc étant en construction, certaines institutions peuvent saisir l'opportunité que représente l'accent posé sur cet enjeu pour élargir leurs ressources et leur champ de compétences et ainsi promouvoir le modèle de gestion des migrations proposé par l'UE ou au contraire, revendiquer la mise en place d'une approche différente, en adéquation avec la réalité locale.

L'ouvrage se conclut par une synthèse de ces deux regards, offrant une lecture de la conjonction des points de vue portés par les acteurs européens et marocains dans les négociations sur les migrations. L'auteur évalue ainsi « la portée et les limites des revendications et de la capacité d'action des acteurs marocains » (p. 315), en plus d'élargir l'objet d'étude à la mise en œuvre des accords et des politiques, en tant qu'espace additionnel de négociations. Cette analyse permet de mettre au jour les insatisfactions des États membres à l'égard des actions menées par les fonctionnaires européens et leurs manières de contourner ces efforts afin de maintenir des relations privilégiées avec leurs interlocuteurs marocains. Elle interroge de ce fait la « plus-value » supposée de l'engagement européen. En parallèle, les acteurs marocains jouent de ces espaces de négociations multiples, leur permettant de développer des contrediscours dont ils peuvent user à la fois lors des échanges à l'échelle multilatérale ou bilatérale.

Le travail de recherche mené par l'auteur auprès des acteurs multiscalaires des politiques migratoires dévoile la complexité des enjeux au cœur de ces négociations et la multiplicité des points de vue. Pour cela, il apporte un éclairage significatif au champ des études européennes, tout en se positionnant à la marge de la communauté européenne. Ainsi, l'auteur procède à la « décolonisation » de l'étude de la politique extérieure de l'UE, déconstruisant au passage la représentation des « pays tiers » comme récepteurs des politiques européennes. L'analyse des instruments financiers et politiques effectuée par l'auteur expose les limites de l'hypothèse souvent émise du marchandage par contreparties financières comme mesure incitative, conduisant un pays tiers à conclure un accord de réadmission à l'échelle communautaire. Dans l'optique d'envisager un réel panorama des négociations au quotidien des acteurs impliqués dans les politiques migratoires, il serait bénéfique d'élargir le regard au-delà des relations triangulaires

proposées par l'auteur, pour y inclure les points de vue des mouvements associatifs et sociaux, des organisations internationales présentes sur le terrain et de l'opinion publique, tous acteurs de premier plan dans la formulation et la mise en œuvre des politiques migratoires et pouvant influencer la négociation des termes d'une entente internationale.

Références bibliographiques

Guiraudon Virginie and Lahav Gallya (2000) A Reappraisal of The State Sovereignty Debate Revisited: the Case of Migration Control, *Comparative Political Studies*, 33 (2), pp. 163-195.

Boswell Cristina (2003) The external dimension of EU immigration and asylum policy, *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, 79 (3), pp. 619-638.

Geddes Andrew (2005) Europeanisation goes South: The external dimension of EU migration and asylum policy, *Zeitschrift für Staats und Europawissenschaften/ Journal for Comparative Government and European policy*, 3 (2), pp. 275-293.

Guild Elspeth, Carrera Sergio and Balzacq Thierry (2008) *The Changing Dynamics of Security in an Enlarged European Union*, CEPS Challenge Programme, Research Paper n° 12.

Bigo Didier and Guild Elspeth (2010) The Transformation of European Border Controls, in Bernard Ryan and Valsamis Mitsilegas Dir., *Extraterritorial Immigration Control. Legal Challenges*, Leiden/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, pp. 257-279.

Martine Brouillette
Politiste, Docteure

MIGRINTER/Université de Poitiers

Therrien, Catherine (coord.)

La migration des Français au Maroc. – Casablanca : La Croisée des Chemins, 2016. – 413 p.
ISBN : 978-9954-1-0555-9

C'est une certaine singularité que propose cet ouvrage coordonné par l'an-

thropologue Catherine Therrien. En effet, la migration des Français au Maroc est ici abordée en partie sous l'angle de la perception et la représentation du groupe immigré par les Marocains. Le fait même de parler de migration est une originalité, dénotant des termes usuels d'« expatriés » et « mobilités » associés aux émigrés français. Un détail important qui permet à l'ouvrage de s'affranchir des catégories classiques de l'administration. Le terme est justifié dès le départ : « aucun des Français dont il est question dans ce livre ne peut être défini comme un touriste » (pp. 23-24). Pour certains cas, relevant de pratiques touristiques et de séjours prolongés non déclarés, l'anthropologue évoque des situations de « tourisme permanent ».

Mais, outre ces problèmes de définitions liés aux catégories, s'intéresser à ce groupe pose également l'enjeu du cadrage de la population cible, notamment au regard du nombre important de double nationaux franco-marocains. L'équipe de recherche a anticipé cette diversité de parcours personnels et familiaux en prenant le « Français » non pas dans le sens national du terme, mais dans le sens « ethnique » selon le terme utilisé par la coordinatrice. Uniquement ceux qui n'ont aucune ascendance migratoire du Maghreb sont intégrés dans cette recherche. Deux autres critères relevant de l'ancrage territorial ont également été pris en compte : ne pas être venu vivre au Maroc avant ses onze ans et résider au Maroc au moins six mois dans l'année et depuis plus d'un an (excluant ainsi les situations de tourisme prolongé).

Les différents chapitres montrent une certaine pluridisciplinarité, entre sociologie, anthropologie, droit et littérature. Le premier chapitre évoque le contexte historique et démographique de cette présence au Maroc depuis la mise en place du protectorat français (1912). On perçoit un manque important de données et de sources sur ces mouvements migratoires. Les chiffres les plus récents viennent

des consulats français, qui constituent une base d'analyse, mais restent incomplets, l'inscription sur les registres n'étant pas obligatoire. Quoi qu'il en soit, l'analyse des effectifs des résidents français montre que le Maroc est une destination attractive et que le printemps arabe de 2011 a eu peu d'effet sur ces installations. Cependant, les données concernant les flux touristiques ne sont pas évoquées, or celles disponibles montrent une baisse importante des arrivées des touristes français au Maroc depuis 2014¹. De nombreux Français ne s'enregistrant pas et vivant au Maroc par des visas touristiques renouvelés, le constat d'attractivité pourrait éventuellement être relativisé. Ce sont ensuite les motivations à la migration qui sont étudiées dans le deuxième chapitre. Recherche d'une meilleure qualité de vie, opportunité professionnelle, parcours familial, quête de l'altérité culturelle ou encore fuite et épanouissement personnel sont les principales raisons de départ évoquées par Catherine Therrien. L'auteure détaille diverses approches et conceptions de la communauté française au Maroc dans les représentations du « chez-soi » et de l'altérité. Elle pointe une certaine « illusion de proximité » géographique, linguistique ou culturelle qui oriente certains choix migratoires. Au final, ce panorama de motivations et perceptions rend compte de la « complexité de l'imbrication des sphères économiques, professionnelles, familiales, personnelles et biographiques comme facteurs explicatifs de la migration des Français vers le Maroc » (p. 126). Dans le troisième chapitre, la doctorante Chloé Pellegrini donne un exemple de cette imbrication avec une analyse des parcours de plusieurs entrepreneurs français à Marrakech. Il y est fait état d'une volonté d'accomplissement personnel de ces entrepreneurs qui relève plus de l'intime que de l'économique et social. L'idée est de

s'épanouir et de se « réaliser soi-même » par l'entrepreneuriat hors de France qui constitue un certain challenge face aux contraintes institutionnelles, professionnelles et culturelles.

Les aspects juridiques et administratifs de la présence française au Maroc sont évoqués dans le quatrième chapitre par un entretien entre le juriste Hocine Zeghib et Catherine Therrien. L'analyse, ponctuée d'exemples précis, s'articule autour de trois thèmes principaux : les conditions d'entrée et de séjour pour les Français ; la législation quant au travail salarié et non salarié des Français et les questions liées à la fiscalité, aux transports et à la santé ; et les comportements des ressortissants français vis-à-vis de la société d'accueil. On y perçoit vite une distinction entre droit théorique et réalité. En effet, la situation des Français est régie par le droit commun des étrangers, mais la réalité montre que les conditions sont plus favorables pour les Français que pour l'ensemble des étrangers, notamment en ce qui concerne l'emploi salarié ou les questions administratives en lien avec l'entrée sur le territoire.

Enfin, les trois derniers chapitres s'attellent à l'analyse des perceptions et représentations sociales des Français par les Marocains. Le cinquième chapitre se base sur une enquête dirigée par le sociologue Nouredine Harrami et effectuée auprès de 500 Marocains. L'échantillon n'est pas représentatif de la population marocaine, mais s'attache à intégrer des habitants de milieux urbains et fréquentés des Français comme des habitants plus isolés et ne fréquentant pas ou peu les Français. Le questionnaire porte sur les connaissances des Français au Maroc, leur accès à la nationalité marocaine, le mariage mixte, les apports des Français au pays et leur intégration sociale. Il est montré que les Français sont considérés comme intégrés dans le pays et que leur présence est souvent vue comme un apport pour l'économie, l'éducation ou le mode de vie. Cette présence française est mise en parallèle

1 Source : <http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/arrivees-des-touristes> (consulté le 01/06/2017).

de celle des migrants subsahariens dans le sixième chapitre, renvoyant le Maroc à son récent statut de pays d'immigration. L'anthropologue Khalid Mouna analyse la perception de la présence des migrants au prisme de l'histoire, la politique, l'économie et la culture. Il arrive à la conclusion d'une certaine ambivalence, entre un enthousiasme assez pragmatique quant à la présence française et ses retombées économiques et une certaine méfiance face aux transformations de l'espace qu'elle peut engendrer. Enfin, le professeur de littérature, Khalid Zekri dédie le dernier chapitre à la représentation des Français dans la littérature narrative marocaine depuis le XIXe siècle. L'analyse aborde trois axes : les relations de voyages entre les deux pays, celui de la décolonisation et la représentation du personnage français dans les romans. Une analyse qui permet d'interroger les parallèles effectués dans la reproduction des référents entre la réalité et la fiction romanesque.

Finalement, c'est une relation duale, entre ambivalence et proximité, qui est décrite dans cet ouvrage. Il permet d'éclairer d'un regard peut-être moins eurocentré cette présence française au Maroc. L'originalité d'un point de vue marocain « inédit » est bien au rendez-vous, même si l'on peut regretter que les trois derniers chapitres sur ce thème ne constituent qu'une petite partie de l'ouvrage, ne recouvrant qu'un quart du livre. Au niveau de la forme, on peut noter quelques petites erreurs ou imprécisions, notamment bibliographiques, qui ne gâchent en rien la lecture.

Jordan Pinel
Géographe, Doctorant
MIGRINTER/Université de Poitiers

Bertheleu, Hélène (dir.)

Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre. – Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2014. – 350 p.
ISBN: 978-2869-0-6363-1

Un groupe de sociologues et d'ethnologues s'interroge sur la mémoire des migrations dans la région Centre, sur la sélection des objets, des images, des représentations du passé qui deviennent « patrimoine », sur les mécanismes de cette mutation. Les auteurs définissent d'abord ce qu'ils entendent par patrimoine : objets saisis dans leur environnement rural, urbain, industriel, maritime, culture immatérielle, métiers, savoirs, techniques, langue, récits, pratiques religieuses, lieux de mémoire, etc. Le patrimoine entretient des liens étroits avec l'identité, notion complexe, mais fortement ressentie en un temps où la quête d'enracinement s'affirme comme remède aux crises et aux incertitudes contemporaines.

Les auteurs étudient divers exemples pris dans la région Centre. À Rosières, la mémoire valorise les ouvriers polonais, élevés au rang de militants syndicaux modèles et de héros de la Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale, considérés comme parfaitement intégrés, célébrés par un journal de collègue qui a consolidé l'image positive des intéressés. Dans plusieurs communes, les groupes portugais dont les comportements sont analysés restent fidèles à leurs racines, à la langue et à la religion qu'ils veulent transmettre à leurs enfants. Mais cette population est vue avec sympathie, car elle est jugée laborieuse et discrète, elle réserve le récit de la migration et de ses épreuves au cercle restreint de la famille, elle partage sa culture par le truchement d'associations et de groupes folkloriques très appréciés. Très différent apparaît le cas des Maghrébins âgés, hôtes des foyers, isolés, silencieux, pensant parfois que leur parcours n'est pas digne de transmission ou se disant acculturés, mal à l'aise

quand ils rentrent au pays. À Orléans, l'histoire de l'immigration est mal connue et semble recéler des germes de conflits sociaux ; elle ressurgit cependant dans le cadre des références multiculturelles des quartiers, mais avec une volonté d'intégrer la migration dans un modèle national assimilateur. À Montargis, la diversité des origines nationales entrave la formation d'un patrimoine institué malgré l'existence de lieux originaux comme des églises orthodoxes. Là, le projet de patrimonialisation n'émane pas des migrants, mais de responsables politiques ou associatifs qui valorisent la mémoire collective du quartier pour renforcer le consensus social. Il en va de même dans d'autres communes comme Bourges ou Vierzon où le terme d'« habitants » englobe les immigrés dont la désignation comme tels semble peu légitime. Pourtant l'intérêt pédagogique de l'expérience migratoire est utilisé par des enseignants et militants sensibles à la richesse contenue dans le vécu des personnes concernées. Certains s'attachent à recueillir le témoignage des vieux immigrés, à en restituer la réalité, à la conserver dans des institutions patrimoniales, à la transposer dans des créations artistiques. Un dernier exemple montre un cas de réussite patrimoniale concernant les catholiques portugais. Certes ceux-ci regrettent la disparition des messes célébrées dans leur langue et déplorent la différence entre la catéchèse traditionnelle qui leur est familière et celle qu'ils trouvent en France. Mais l'Église, en confiant la pastorale des migrants au clergé du pays d'accueil, favorise l'intégration ; les Portugais s'en accommodent plus ou moins, réussissent parfois à installer une statue de la vierge de Fatima dans les lieux de culte, assurent par leur active présence la vitalité du pèlerinage de Sainte-Solange, patronne du Berry.

Le livre ouvre enfin des perspectives de réflexion sur les cheminements de la mémoire collective et la patrimonialisation. Il apparaît que le discours mémoriel n'est pas constitué par l'addition des mémoires

individuelles. En effet, certains éléments du passé sont oubliés, volontairement ou non, d'autres sont sélectionnés s'ils sont jugés dignes d'entrer dans l'espace public. Parfois les individus troquent leur identité nationale d'origine contre une identité européenne globalisante, jugée plus valorisante. Les mémoires collectives peuvent aussi bien créer une solidarité qu'engendrer une concurrence entre les divers parcours et groupes. L'entrée dans le patrimoine est un processus complexe et contingent, résultant d'un classement symbolique, de gestes et de volontés sociales, de règles administratives. L'histoire de l'immigration, pour sa part, rencontre des obstacles particulièrement redoutables pour accéder au rang patrimonial, car, selon les cas, elle semble marginale, peu « noble », susceptible de contrarier l'entente sociale ou de compromettre l'unité nationale. Aussi, face à un phénomène qui n'est pas naturel et acquis d'avance, faut-il qu'agissent des passeurs ou « entrepreneurs de mémoire ». Ces derniers doivent montrer que le lien de l'individu avec son passé de migrant est porteur de sens et d'intérêt, prouver que, dans les villes, les grands ensembles, généralement dévalorisés, représentent un patrimoine original, souligner la richesse dont est porteuse la stratification sociale des quartiers, rappeler que le patrimoine est vecteur de cohésion. Ces entrepreneurs de mémoire représentent des milieux divers, descendants de migrants, travailleurs sociaux, professionnels de la médiation culturelle, enseignants, intellectuels et artistes, militants proches des immigrés, associations qui jouent souvent un rôle décisif. Ainsi l'ouvrage se révèle aussi précieux par les exemples analysés que par la réflexion portant sur les mécanismes de la mémoire, de la patrimonialisation, de l'identité.

Ralph Schor
Historien, Professeur émérite
Université de Nice-Sophia-Antipolis